

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210301-D\_01\_03\_21\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2021

Affichage : 17/03/2021

**Délibération n°01-03-2021-009**

*3.1 Acquisitions*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021*

Date de convocation	23 février 2021
Date d'affichage	23 février 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	52 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 1<sup>er</sup> mars à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Beauregard à Cherré-Au, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant reçu pouvoir de Mme Bénédicte MARCHAIS), M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Pierre CRUCHET (représentant M. Eric BARBIER), Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves HERMELINE), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Françoise PELLODI), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPIILLON (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS (ayant reçu pouvoir de M. Pierre BOULARD), M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés** : M. Éric BARBIER (représenté par M. Pierre CRUCHET), M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD (ayant donné pouvoir à M. José PLANS), M. Jean-Yves HERMELINE (ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON), Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE), M. Roland MARCOTTE, Mme Françoise PELLODI (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Eric PAPIILLON).

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine BOSSY

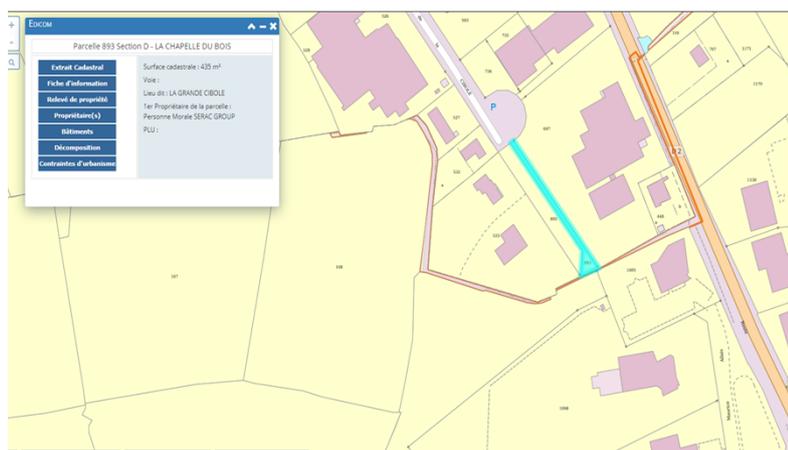
# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DANS LA ZONE DE LA CIBOLE

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que la Communauté de communes s'est rapprochée de l'entreprise SERAC pour faire l'acquisition d'une bande de terrains d'une surface de 380 m<sup>2</sup> en vue de réaliser une voie cyclable reliant les deux zones d'activité, celles de la Cibole et de l'Eguillon.

**PREND ACTE** que les parties se sont entendues pour fixer un prix de cession symbolique au regard de l'intérêt général affecté à cette opération, compte tenu de l'absence de toute valorisation de ce délaissé de terrain.



**DECIDE** de procéder auprès de la société SERAC ou à toute autre société s'y substituant, à l'acquisition de la parcelle D 893p pour une contenance de 380 m<sup>2</sup> au prix de 100 € HT, les frais de bornage et d'acte étant en sus à la charge de l'acquéreur.

**PREND ACTE** que cette acquisition sera soumise au régime de la TVA dans la mesure où les deux parties y sont assujetties, la TVA étant réglée par l'acquéreur.

**MANDATE** Maître LEVEQUE pour établir l'acte notarié.

**AUTORISE** le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 1<sup>er</sup> mars 2021  
Pour extrait conforme  
Le 2 mars 2021

Le Président

M. Didier REVEAU